

Synthèse webinaire 2 :

Les enjeux environnementaux dans la commande publique

Mardi 27 juin 2023 de 9h30 à 11h30





- **Mot d'accueil et introduction du webinaire**

LEA SADIAKHOU

Chargée d'appui Développement « Achats responsables et ESS », Cress Bretagne

chargeprojet4@cress-bretagne.org

AMANDINE BONNEAU

Responsable du pôle accompagnement

abonneau@cress-bretagne.org



Les enjeux environnementaux dans la commande publique

DÉROULÉ DU WEBINAIRE

- **1. Le cadre politique et réglementaire de la commande publique durable**
 - Laurence Cesbron et Solène Bigot, Reseco
- **2. Les leviers de mise en œuvre pour une commande publique durable**
 - Corinne Gelin, Atout clauses
- **3. Zoom sur le réemploi des matériaux du bâtiment dans les marchés publics**
 - Mathilde Ory, Cress Bretagne
- **4. Partage d'expérience sur le projet LE REPAIRE, pôle entrepreneurial**
 - Arnaud Tani, Brocéliande Communauté

Une Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, pour quoi faire ?

- Une Cress par région administrative
- Agrément de l'État et du Conseil Régional
- Représentation et défense des organisations régionales et d'entreprises locales de l'ESS
- Observation des entreprises : emploi, filières, conjoncture...
- Promotion de l'ESS : sensibilisation, plaidoyer...

LA CRESS BRETAGNE

- Créée en 1995
- Initiative des réseaux régionaux avec pour objectif de promouvoir et développer l'ESS, en complémentarité avec leurs actions

**110 réseaux et organisations locales
et 42 administrateur·rice·s** issu·e·s
d'associations, coopératives, mutuelles,
entreprises sociales, syndicats employeurs
et pôles locaux de l'ESS

26 salarié·e·s dont 23,6 ETP

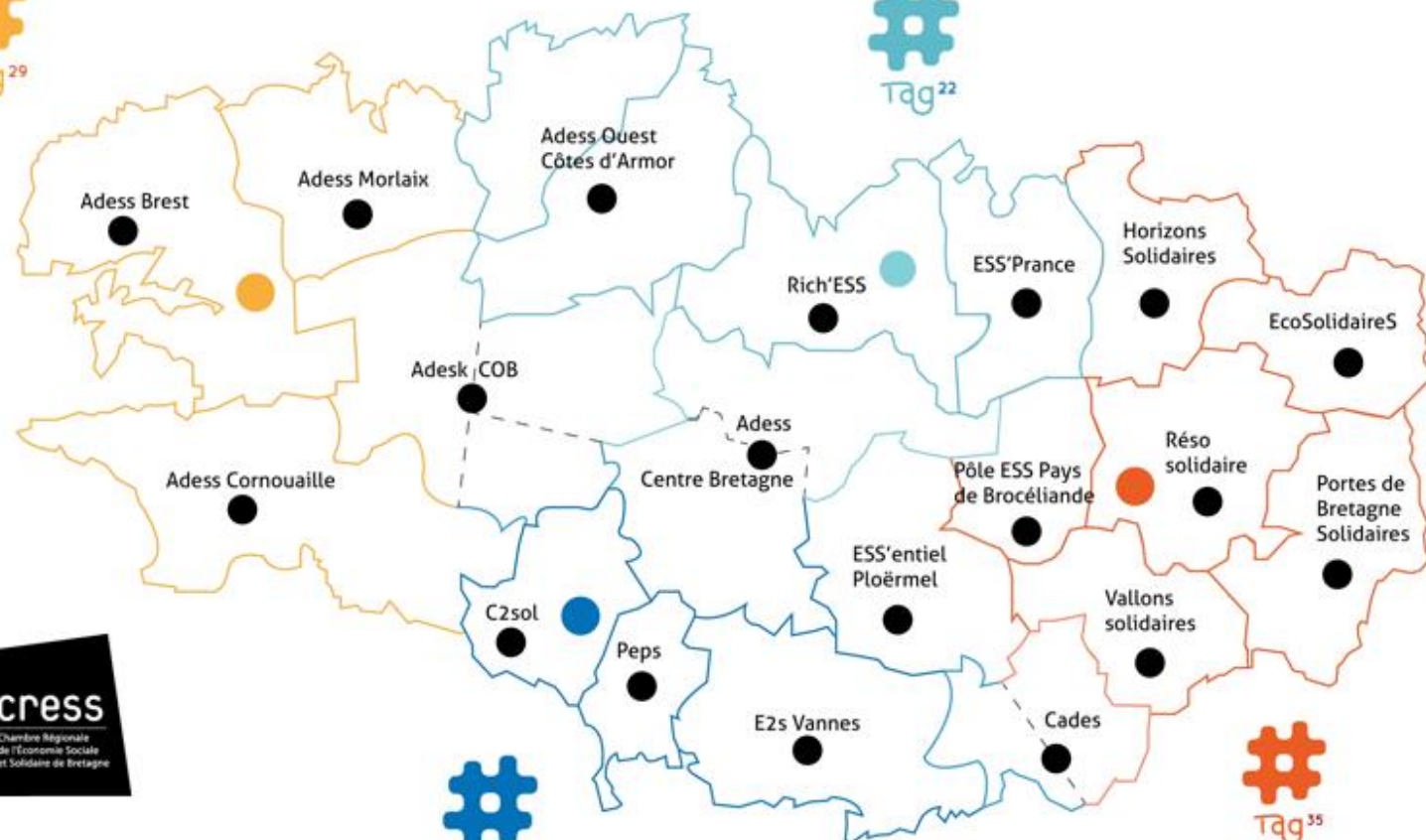
**+ de 1000 acteur·rice·s
engagé·e·s en Bretagne !**



www.ess-bretagne.org

L'écosystème breton de l'économie sociale et solidaire

- 19 pôles de l'ESS
- 4 incubateurs d'entreprises collectives « TAG BZH »
- 1 coopérative d'éducation à l'entrepreneuriat collectif « Le Cric »
- 1 Chambre régionale





- **Contexte et enjeux environnementaux dans la commande publique**

LAURENCE CESBRON

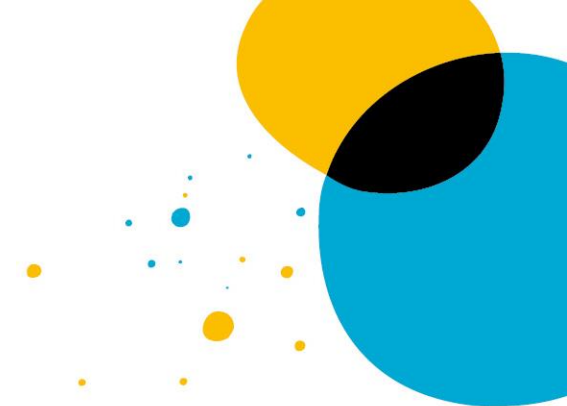
Adjointe de Direction, RESECO

laurence.cesbron@reseco.fr

SOLÈNE BIQOT

Chargée de mission Dynamique Achats Publics Durables,
RESECO

alice.corby@reseco.fr





PRÉSENTATION DE RESECO

Un réseau au service de nos adhérents et de leurs besoins



Un réseau d'acheteurs engagés

Créé en 2006, une centaine d'entités publiques soucieuses d'intégrer des dispositions environnementales, économiques et sociales au sein de leur commande publique.

Particularité

Le fonctionnement de RESECO repose sur un binôme élu-agents.

+ 3 adhérents en Normandie

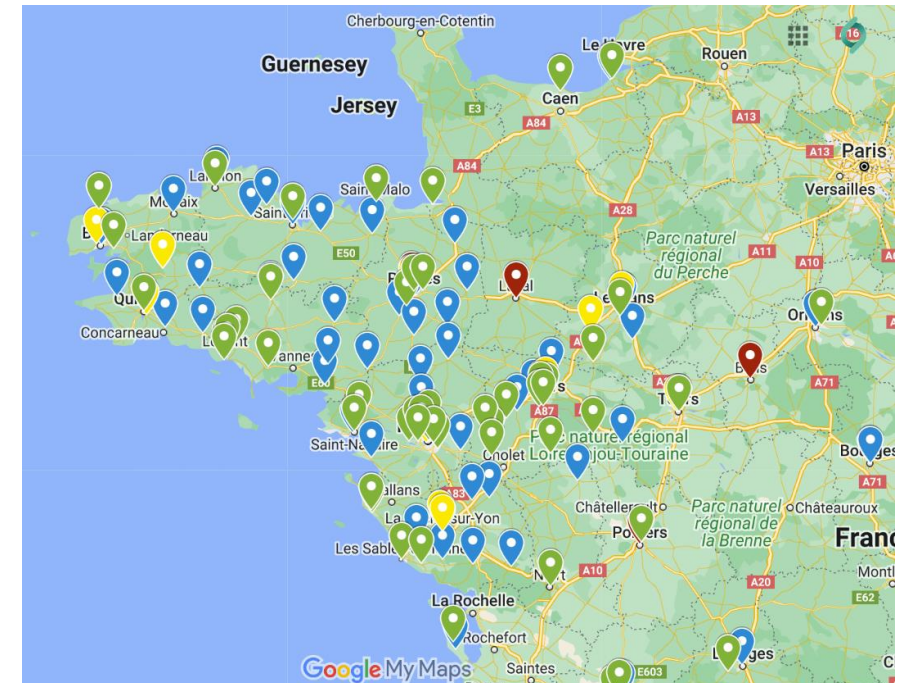
50 adhérents

61 adhérents

10 adhérents

+ 12 adhérents en Nouvelle-Aquitaine

[lien vers la carte en ligne](#)



Notre ambition

Faire gagner du temps



Informer

Sensibilis
er



Former

Innover
ensemble



Nos activités et outils

Activités & rencontres de deux types

Des activités proposées à tous :

- Journées de réflexion
- Des groupes de travail (en ce moment un clausier biosourcés)
- Webinaires thématiques (alimentation, économie circulaire)
- Formations/sensibilisations
- ...

Des activités réservées à nos adhérents



En savoir plus : <https://reseo.fr>

<https://reseo.fr/solutions/>



Nos solutions accessibles à tous

L'outil de **référencement réglementaire** permet une recherche réglementaire sur la **commande publique durable**.

RESECO et 3AR (réseau cousin néo aquitain) vous proposent cet outil clé en main.

Accès à la **Réf** : <https://resecó.fr/solutions/#guichet>



Le **guichet vert** est un service de **conseil environnemental** de **premier niveau**.

Gratuit, d'une heure maximum, accessible aux acheteurs soumis au code de la commande publique (adhérents ou non).

Formulaire et **charte d'utilisation** : <https://resecó.fr/solutions/>

Outils financés par le Commissariat général au développement durable dans le cadre du Plan national des achats durables (PNAD) 2022-2025





**MARCHÉS
PUBLICS**

**QU'EST-CE QU'UN
MARCHÉ PUBLIC ?**



Qu'est-ce qu'un marché public ?

- Un **marché public** est un contrat conclu par un acheteur soumis au code de la commande publique avec un ou plusieurs opérateurs économiques (article L 1111-1 du CCP)
- **3 grands principes fondamentaux** sont à respecter :
 - ➔ Le principe de **liberté d'accès** à la commande publique, qui permet à toute personne qui en a la capacité de se porter candidate à un marché public
 - ➔ Le principe d'**égalité de traitement**, qui implique que tous les candidats à un marché public soient considérés avec les mêmes égards
 - ➔ Le principe de **transparence des procédures**, de la consultation à l'attribution, qui doit garantir le jeu d'une concurrence loyale et efficace

- Un **marché public démarre dès**





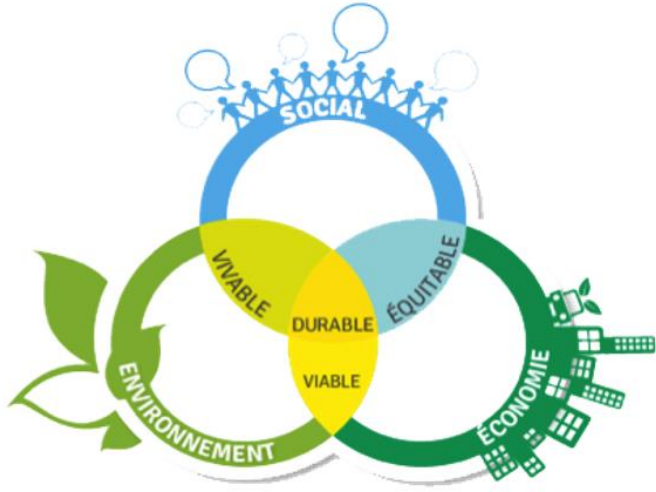
Qu'est-ce qu'un marché public ?

Les seuils de **marché public** au 1er/01/2022

Montant ↓	≤ à 40 000 €	Consultation directe (gré à gré)	Sans obligation de publicité ni mise en concurrence	Publicité ↓
	≥ aux seuils européens	Procédure adaptée (MAPA)	Publicité libre (+ BOAMP si ≥ 90 000€)	
		Procédure formalisée	Publicité obligatoire sur BOAMP et JOUE	

BOAMP : bulletin officiel des annonces de marchés publics

JOUE : journal officiel de l'union européenne



ACHAT PUBLIC DURABLE *DE QUOI PARLE-T-ON ?*

Pourquoi
un achat
durable ?

Impact des activités humaines

*Episodes climatiques (incendies,
inondations,...)*

Extinction de la biodiversité

*Pollution des sols, de l'air et de
la terre*

*Surconsommation des
ressources*





Objectifs du Développement Durable de l'ONU

Adoptés par tous les états membres de l'ONU en 2015

A atteindre pour 2030

S'appliquent à tous les pays et à toutes les parties prenantes

17 objectifs qui touchent tous les marchés publics

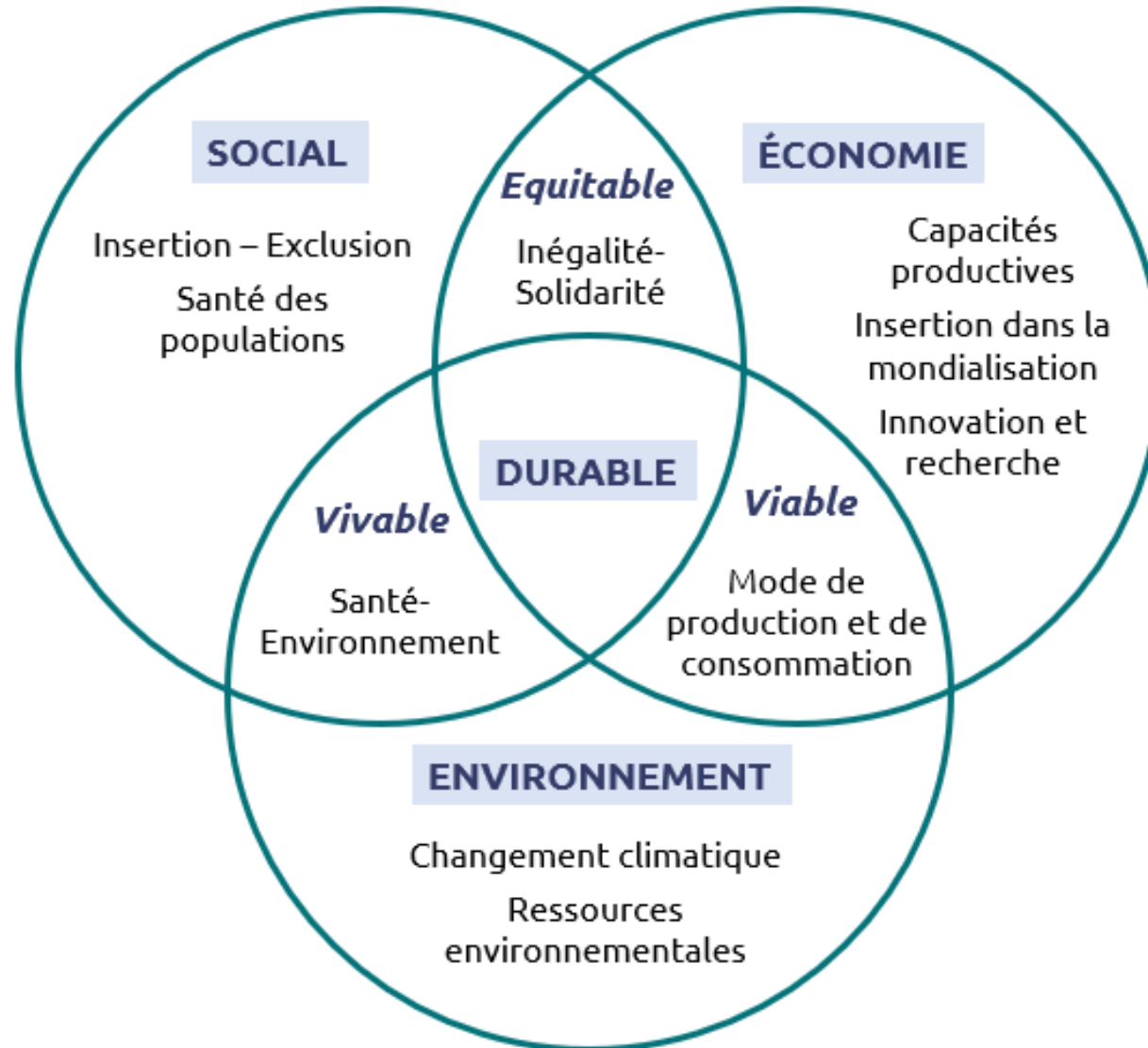
**=> Objectif n°12 :
Consommation et production durables**

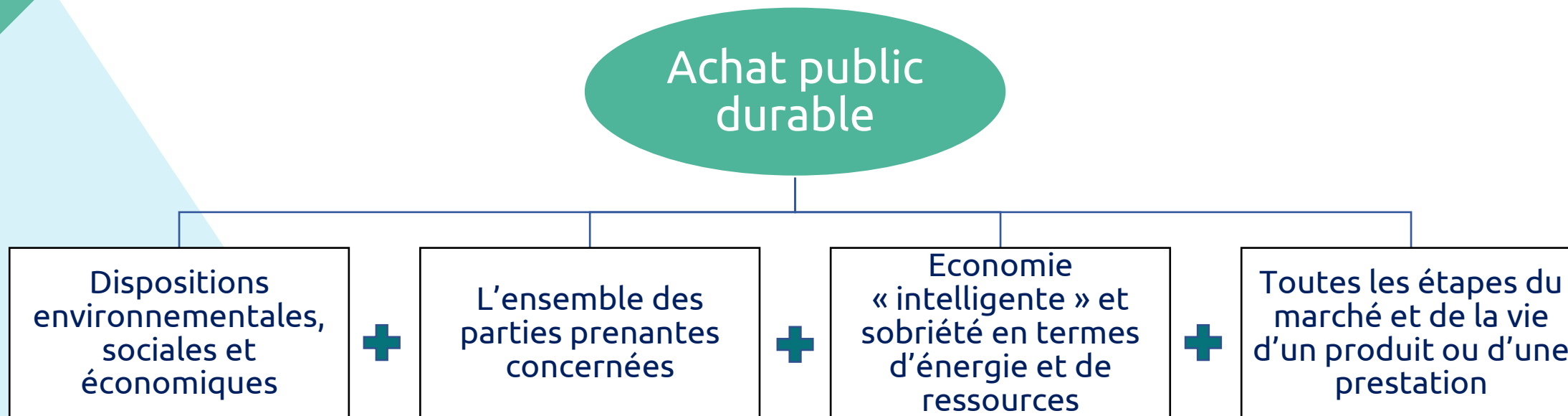
→ Un achat durable se base sur les 3 piliers du développement durable

Impact
environnemental

Impact
économique

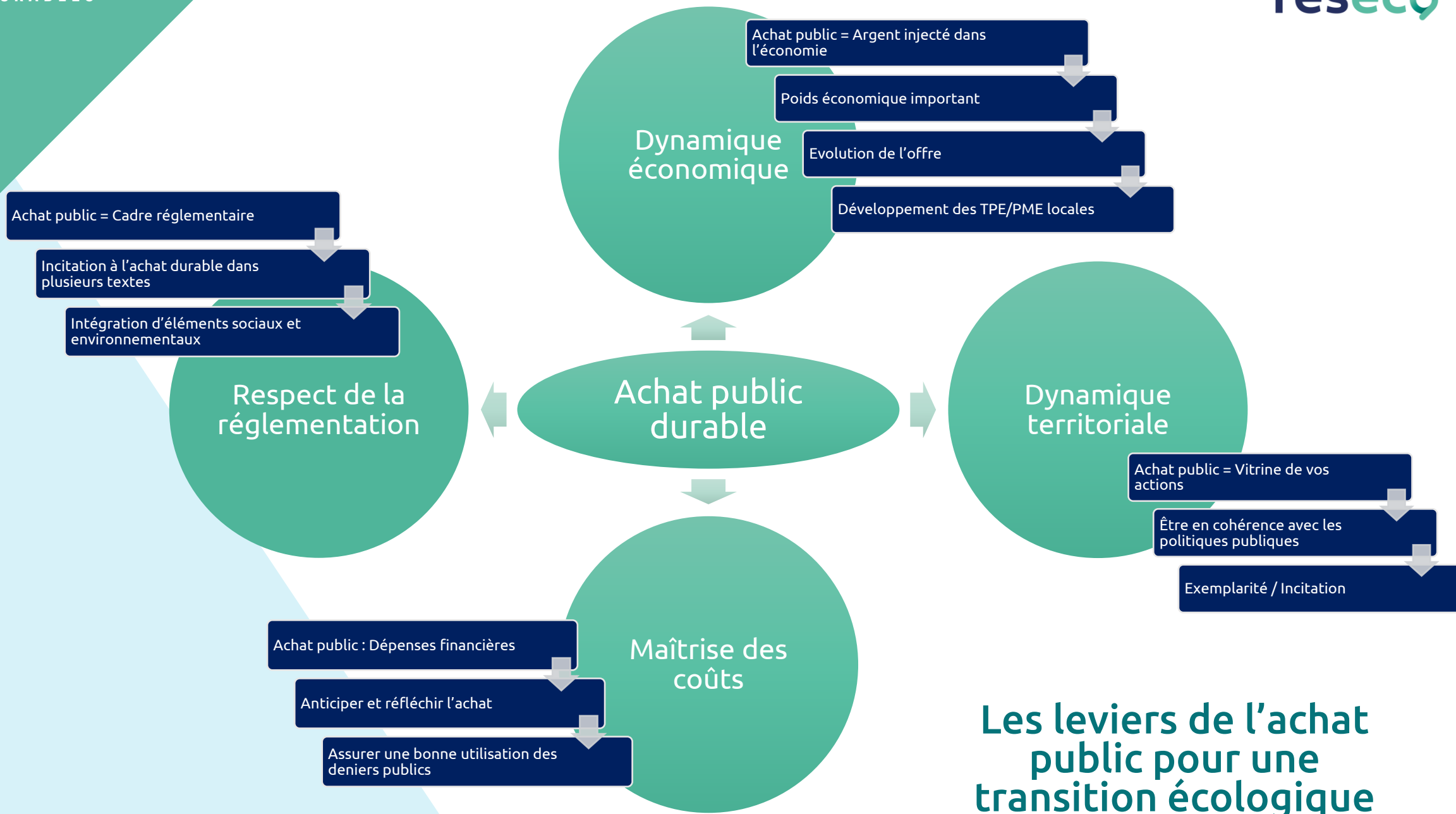
Impact social



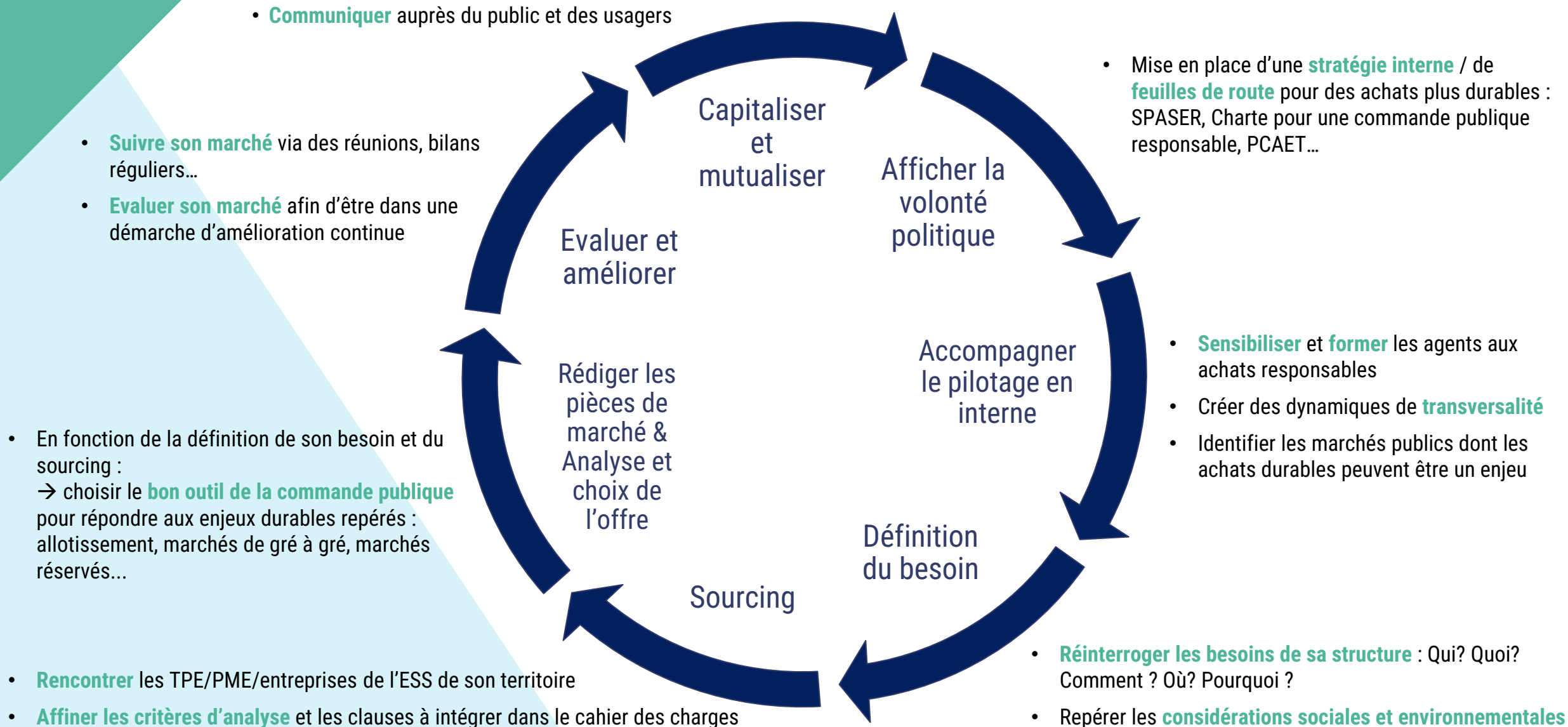


Source : **PNAAPD** « Plan National d'Actions pour des Achats Publics Durables » 2015-2020

[Lien vers la vidéo pour une commande publique responsable](#)



Les 7 étapes d'un achat public durable

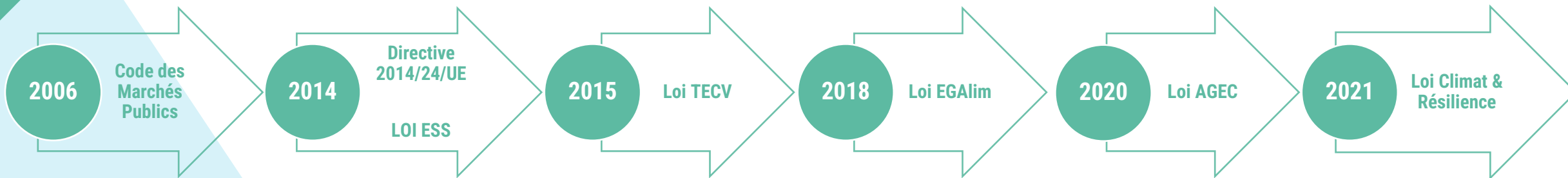




LE CADRE RÉGLEMENTAIRE AUTOUR DE L'ACHAT PUBLIC DURABLE

Une réglementation en constante évolution, de nouvelles obligations pour l'acheteur !

2019
Code de la
Commande
Publique



2nd Plan National d'action pour les Achats publics durables (2015-2020)

3^{ème} Plan National pour les Achats Durables (2022-2025)



B. ANIMER LES RÉSEAUX D'ACHETEURS

ACTION 15. CARTOGRAPHIER ET ÉTENDRE LES DIFFÉRENTS RÉSEAUX D'ACHETEURS INVESTIS DANS LA PROMOTION DE L'ACHAT DURABLE

La vocation de cette action est de mettre à disposition une cartographie précise des différents réseaux d'acheteurs publics et privés et de s'assurer à terme que chaque acteur de la commande publique puisse bénéficier d'un accompagnement quelle que soit sa nature ou sa situation géographique.

Les réseaux régionaux soutiennent et accompagnent localement les acheteurs dans leur travail de prise en compte du développement durable dans leurs marchés. Pour ce faire, ils mettent à disposition des acteurs de leurs territoires un panel d'outils spécifiques et adaptés à leurs besoins comme l'organisation de réunions d'échanges et la réalisation de ateliers, la mise en place de formations, la publication commune de guides, le travail de recensement des bonnes pratiques ou encore l'organisation d'événements régionaux.

Aujourd'hui, il existe différents types de réseaux, aux profils juridiques différents et aux tailles variées. Rendre visible la cartographie des réseaux permettrait à chaque acheteur d'identifier les réseaux mobilisables sur son territoire. Cette action vise également à approfondir les liens déjà existants entre les réseaux régionaux d'acheteurs durables et les réseaux d'acheteurs hospitaliers, ainsi qu'avec les plateformes régionales des achats de l'État (PRA), avec à terme l'objectif de mailler l'ensemble du territoire. Les facilitateurs de chaînes sociales sont également un maillon essentiel de la chaîne de l'achat durable, qu'il s'agisse de connecter plus directement aux réseaux régionaux.

Flottes	CGDD, DGEPF et Inter-réseaux + Commande publique et développement durable
Principaux contributeurs	ONSAR, DAE, DDOG, FHF, DGEFP, Associations d'élus, AVI
Livrables	a. Cartographie des réseaux, accessible et à jour sur la plateforme Rapid b. Couverture de l'ensemble du territoire par des réseaux régionaux de la commande publique durable
Agenda	a. Premier semestre 2022 b. 2023

Objectifs 2025 :

- 30% des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une disposition sociale.
- 100% des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une disposition environnementale

Chiffres 2021 (OCCP)

- 13,2 %
- 18,7 %

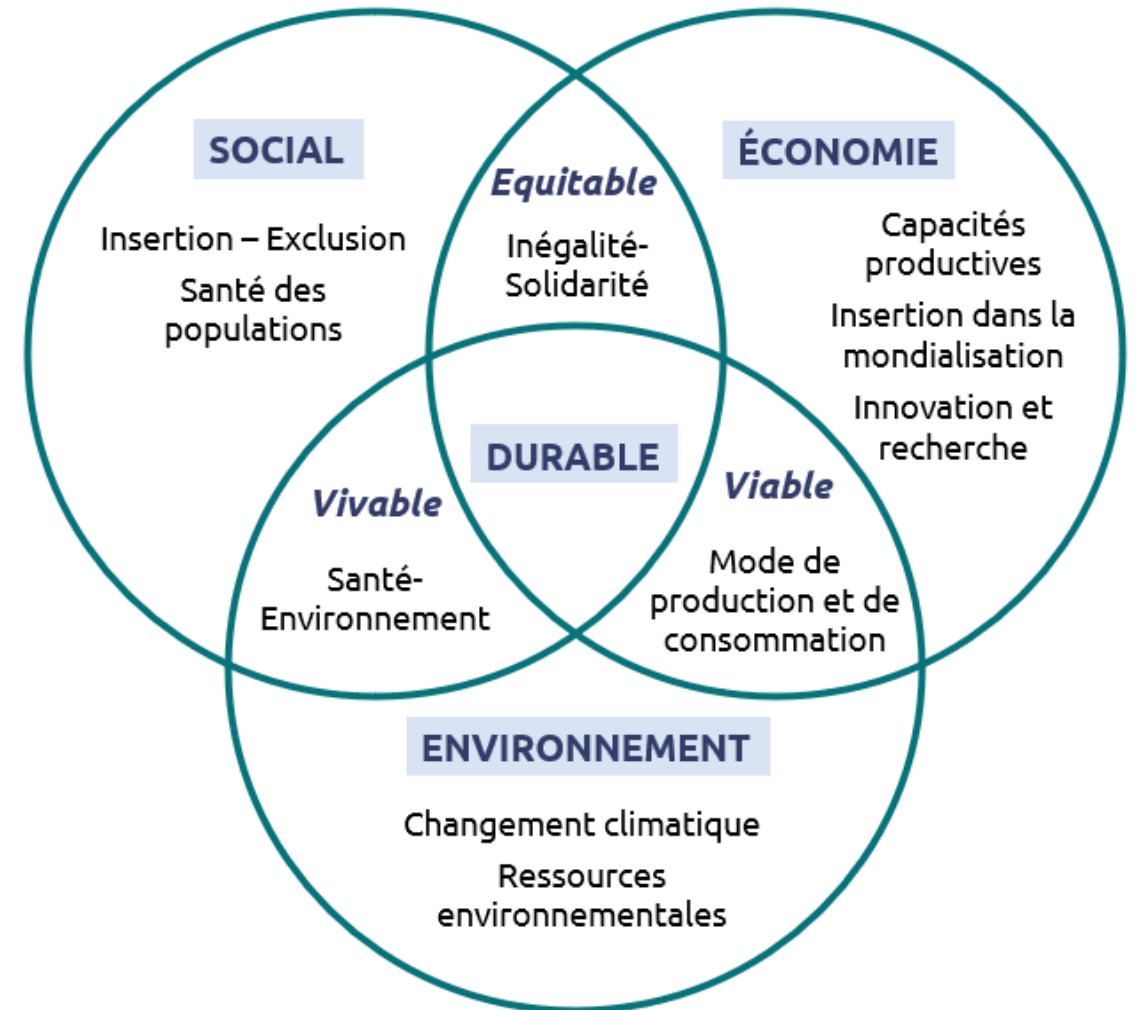
2006-2019

**Code de la
commande publique**

Obligation de définir
ses besoins en
tenant en compte
des objectifs de
développement
durable, du cycle de
vie et d'achats
responsables

Article L2111-1

La nature et l'étendue des
besoins à satisfaire sont
déterminées avec précision
avant le lancement de la
consultation **en prenant en
compte des objectifs de
développement durable
dans leurs dimensions
économique, sociale et
environnementale.**



2014

Directive
2014/24/UE

Possibilité d'utiliser la notion **de cycle de vie** pour définir une spécification technique, clause d'exécution et critère d'analyse

Loi ESS

Schémas de **Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsable**

** Passé de 100 millions euros HT/an à toutes les collectivités à partir de **50 millions EUR HT/an dès le 1^{er} janvier 2023** (décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 de l'article 35 de la Loi Climat et Résilience)*

2015

Loi Transition
Énergétique
Croissance Verte
(TECV)

🔍 Objectifs inscrits dans la loi

➔ Au moins **40 % des produits papetiers** acquis par l'État et les collectivités doivent être fabriqués à partir de papier recyclé

➔ Au moins **70 % des matières et déchets produits** sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers dont État et collectivités sont maîtres d'ouvrage, réemployés ou orientés vers le recyclage ou les autres formes de valorisation matière

Loi Etats Généraux de l'Alimentation (EGAlim)

Intègre des obligations d'approvisionnements d'aliments de qualité & durable

🔍 Objectifs inscrits dans la loi (avec mise à jour Climat et Résilience)

- ➔ **Au moins 50 % de produits de qualité et durables dont 20 % de bio**
 - ✔ Label rouge, Appellation d'origine (AOC/AOP), Indication géographique (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), Mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale », Écolabel pêche durable, *Produits issus du commerce équitable*
 - ✔ dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique
- ➔ **Lutte contre le gaspillage alimentaire et dons alimentaires**
 - ✔ Le gaspillage alimentaire doit être analysé afin d'être réduit
 - ✔ Interdiction de rendre impropre à la consommation les excédents alimentaires encore consommables
 - ✔ Dons aux associations
- ➔ **Interdiction des plastiques à usage unique**
 - ✔ Les ustensiles en plastique à usage unique sont interdits
 - ✔ Les bouteilles d'eau plate en plastique sont interdites
 - ✔ Les contenants alimentaires en plastique sont interdits
- ➔ **Diversification des sources de protéines et menus végétariens**
- ➔ **Information des usagers et convives**
 - ✔ Les convives doivent être informés une fois par an
 - ✔ Les gestionnaires en restauration collective communiquent sur les informations nutritionnelles des repas servis
- ➔ *60 % du budget consacré aux « produits carnés et Poissons » devront être de « qualité et durable »*

🔍 Objectifs inscrits dans la loi

2020

Loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC)

Renforce la prise en compte de l'économie circulaire dans la commande publique

% obligatoires d'achat HT de produits issus du réemploi
reconditionnement
recyclage



- **Article 51** Diagnostic Produit - Equipement – Matériaux – Déchets (PEMD) lors de travaux de démolition ou réhabilitation de bâtiments
- **Article 52** Cession à titre gratuit des constructions temporaires et démontables de l'Etat et de ses établissements publics
- **Article 53** Cession à titre gratuit de biens de scénographie par les collectivités
- **Article 54** Lors d'un chantier de réhabilitation ou de démolition de bâtiment, si un opérateur compétent effectue un tri et un contrôle des matériaux, équipements ou produits de construction pouvant être réemployés, alors ces derniers ne prennent pas le statut de déchets
- **Article 55** Obligation de :
 - Réduire la consommation de plastiques à usage unique,
 - Réduire la production de déchets,
 - Privilégier les biens issus du réemploi ou qui intègrent des matières recyclées
 - Promouvoir le recours à des logiciels dont la conception permet de limiter la conso énergétique
- **Article 56** Achats de constructions temporaires réemployés
- **Article 58** Biens acquis issus du réemploi, de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100%
- **Article 60** Achat de pneus rechapés

2021

Loi Climat & Résilience

Introduire les objectifs du développement durable dans les principes de l'achat public et d'obliger l'acheteur à justifier de leur prise en compte.

Prise en compte du DD dans les clauses, conditions d'exécution et critères de sélection

Fin du critère unique prix et utilisation du critère coût global

🔍 Objectifs inscrits dans la loi



- ➔ La prise en compte des objectifs de développement durable dans les **spécifications techniques** ;
- ➔ La prise en compte des caractéristiques environnementales de l'offre dans **les critères d'attribution** ;
- ➔ La prise en compte obligatoire de l'environnement dans **les conditions d'exécution** ;
- ➔ La prise en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi dans les **conditions d'exécution**
- ➔ Mise à disposition des acheteurs par l'Etat **d'outils opérationnels** de définition et d'analyse du coût du cycle de vie des biens pour les principaux segments d'achat
- ➔ Obligation d'utiliser des **matériaux biosourcés ou bas-carbone** dans au moins 25% des rénovations lourdes et des constructions relevant de la commande publique
- ➔ Obligation de mise en ligne des **SPASER**
Présenter des indicateurs précis sur le % des achats socialement et écologiquement responsables
- ➔ 60 % du budget consacré aux « produits carnés et Poissons » devront être de « qualité et durable »

Date d'application par décret mais au plus tard 5 ans après la publication de la loi

2015-2020
2nd Plan National
d'Action pour les
Achats Publics
Durables

🔍 Objectifs qu'en 2020 :

25 % des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une **disposition sociale**.

30 % des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une **disposition environnementale**.

Chiffres obtenus en 2021 (données OECP) :

CONSIDERATION
SOCIALE

13%

CONSIDERATION
ENVIRONNEMENTALE

19%

des marchés publics de plus de 90 000 € HT

2021-2025
3^e Plan
National pour
des Achats
Durables

🔍 Objectifs qu'en 2025 :

100% des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une **disposition environnementale**

30% des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une **disposition sociale**.

Autres objectifs importants du 3^e PNAD :

- ➔ Plateforme Rapidd disponible depuis 2021
- ➔ Projets de mise à disposition de clausier aux acheteurs publics, d'outils d'autoévaluation, cartographie des réseaux, ..
- ➔ Organisations de temps de rencontre
- ➔ Elaboration de nouveaux indicateurs
- ➔ Accompagnement sur le développement des SPASER
- ➔ Rôle donné aux réseaux régionaux d'acheteurs publics qui deviennent pilotes et contributeurs sur des actions ciblées du PNAD



2021 Cahiers des
Clauses
Administratives
Générales

🔍 Intégration de clauses **relatives au développement durable**.

Ainsi, à coté de clauses relatives à l'insertion sociale, se trouve une clause environnementale générale : « *Les documents particuliers du marché précisent les obligations environnementales du titulaire dans **l'exécution du marché**. Ces obligations doivent être vérifiables selon des méthodes objectives, et faire l'objet d'un contrôle effectif* ».

Marchés de FCS	CHAPITRE 4 : EXÉCUTION	- Article 16 :Développement durable
Marchés publics de PI		- 16.1. Clause d'insertion sociale
Marchés publics de TIC		- 16.2. Clause environnementale générale
Marchés publics de travaux	CHAPITRE 4 : RÉALISATION DES OUVRAGES	- Article 20 :Développement durable
		- 20.1. Clause d'insertion sociale
		- 20.2. Clause environnementale générale
Marchés publics industriels	CHAPITRE 4 : EXÉCUTION	- Article 17 :Développement durable
		- 17.1. Clause d'insertion sociale
		- 17.2. Clause environnementale générale
Marchés publics de maîtrise d'œuvre	CHAPITRE 3 : EXÉCUTION ET PÉRIMÈTRE DES PRESTATIONS	- Article 18 :Développement durable
		- 18.1. Clause d'insertion sociale
		- 18.2. Clause environnementale générale



- **Les leviers de mise en œuvre pour une commande publique durable**

CORINNE GELIN

Chargée de mission Économie Circulaire - clauses sociales
et environnementales, Atout clauses

c.gelin@atoutclauses.fr

ATOUT CLAUSES **ENVIRONNEMENT**

UN ENGAGEMENT DANS LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE INSCRIT DANS LES MARCHÉS

Webinaire CRESS Bretagne – CNFPT - RTES



Impulseur territorial de dynamiques
sociales et environnementales



Corinne GELIN

Chargée de mission économie circulaire
- Clauses sociales et environnementales -

QUI SOMMES- NOUS ?

Un pôle d'expertise en
clauses sociales et
environnementales, et
en marchés réservés.

Notre mission :

Mobiliser les achats responsables au service de l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi

Notre métier :

Faciliter et sécuriser l'insertion de clauses sociales, clauses environnementales et marchés réservés dans les marchés publics et privés

Nos objectifs :

- Développer une action d'utilité sociale et environnementale
- Impulser des dynamiques partenariales territoriales
- Cultiver l'innovation sociale.

NOTRE ACTION

L'ACCOMPAGNEMENT :

Accompagner les maîtres d'ouvrage et les entreprises dans la mise en œuvre des clauses sociales et environnementales, et des marchés réservés dans les marchés publics et privés.

LA FORMATION :

Animer des modules de formation spécifiques pour les chargés d'opérations afin de faciliter au quotidien la mise en œuvre des clauses dans les marchés.

L'INNOVATION :

Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs et des programmes innovants pour répondre au plus près aux besoins des entreprises et des territoires.

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES

Optimiser la plus-value
environnementale des
politiques d'achats
durables et responsables

Atout clauses **accompagne** pas à pas les maîtres d'ouvrages dans la traduction opérationnelle de leurs engagements environnementaux.

Modalités de mise en œuvre de clauses environnementales possibles :



Réemploi
(matériaux de la
construction, matériel
informatique, mobilier...)



Gestion des déchets
(marchés de travaux,
service, fournitures...)



Intégration des
éco-matériaux

OFFRE DE SERVICE Economie circulaire

Mettre en oeuvre une
démarche éco-circulaire
et environnementale

Atout clauses propose son **expertise en 3 étapes** :

1

Diagnostic environnemental

- Diagnostic de la programmation d'achat
- Sourcing adapté
- Choix des marchés supports
- Conseil sur la méthodologie de mise en œuvre

2

Accompagnement à la mise en œuvre des opérations

- Réemploi
- Gestion des déchets
- Traçabilité des déchets générés par l'opération
- Intégration des éco-matériaux.

3

Bilan d'impact environnemental de l'action

- Conseil en méthodologie d'évaluation
- Réalisation de l'étude d'impact
- Restitution du bilan

L'IMPACT DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES :

↳ Pour les bénéficiaires :

- Accéder à des métiers émergents
- Développer de nouvelles compétences

↳ Pour les entreprises :

- Développer son engagement RSE
- Réduire son impact environnemental et gagner en attractivité

↳ Pour les maîtres d'ouvrage

- Développer une politique d'achat responsable et durable
- Répondre à ses engagements environnementaux

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE



Gaëtan Hardy

Coordinateur & chargé de développement

g.hardy@atoutclauses.fr
07 67 88 29 52



Rémi Beaufile

Facilitateur des clauses sociales

r.beaufile@atoutclauses.fr
07 67 51 75 80



Audrey Messé

Facilitatrice des clauses sociales

a.messe@atoutclauses.fr
07 66 68 29 59



Fanny Grimault

Chargée de mission insertion emploi

f.grimault@atoutclauses.fr
07 67 45 84 10



Hanitriniaina Loizeau

Responsable de gestion administrative et partenariale

h.loizeau@atoutclauses.fr
06 33 74 19 09



Virginie Busca

Facilitatrice des clauses sociales

v.busca@atoutclauses.fr
07 68 28 68 86



Fanny L'Hermitte

Facilitatrice des clauses sociales

f.lhermitte@atoutclauses.fr
07 67 27 90 03



Corinne Gelin

Chargée de mission environnement et économie circulaire

c.gelin@atoutclauses.fr
06 32 68 21 23



Virginie Grosset

Assistante administrative

v.grosset@atoutclauses.fr
02 30 96 67 28



Véronique Chotard

Facilitatrice des clauses sociales

v.chotard@atoutclauses.fr
07 81 23 76 27



Maruschka Tréhen

Chargée de communication

communication@resosolidaire.org
06 51 30 16 62



- **Le réemploi des matériaux du bâtiment dans la commande publique**

MATHILDE ORY

Chargée de mission Innovation Filières, Alimentation /
Economie Circulaire, Cress Bretagne

mory@cress-bretagne.org

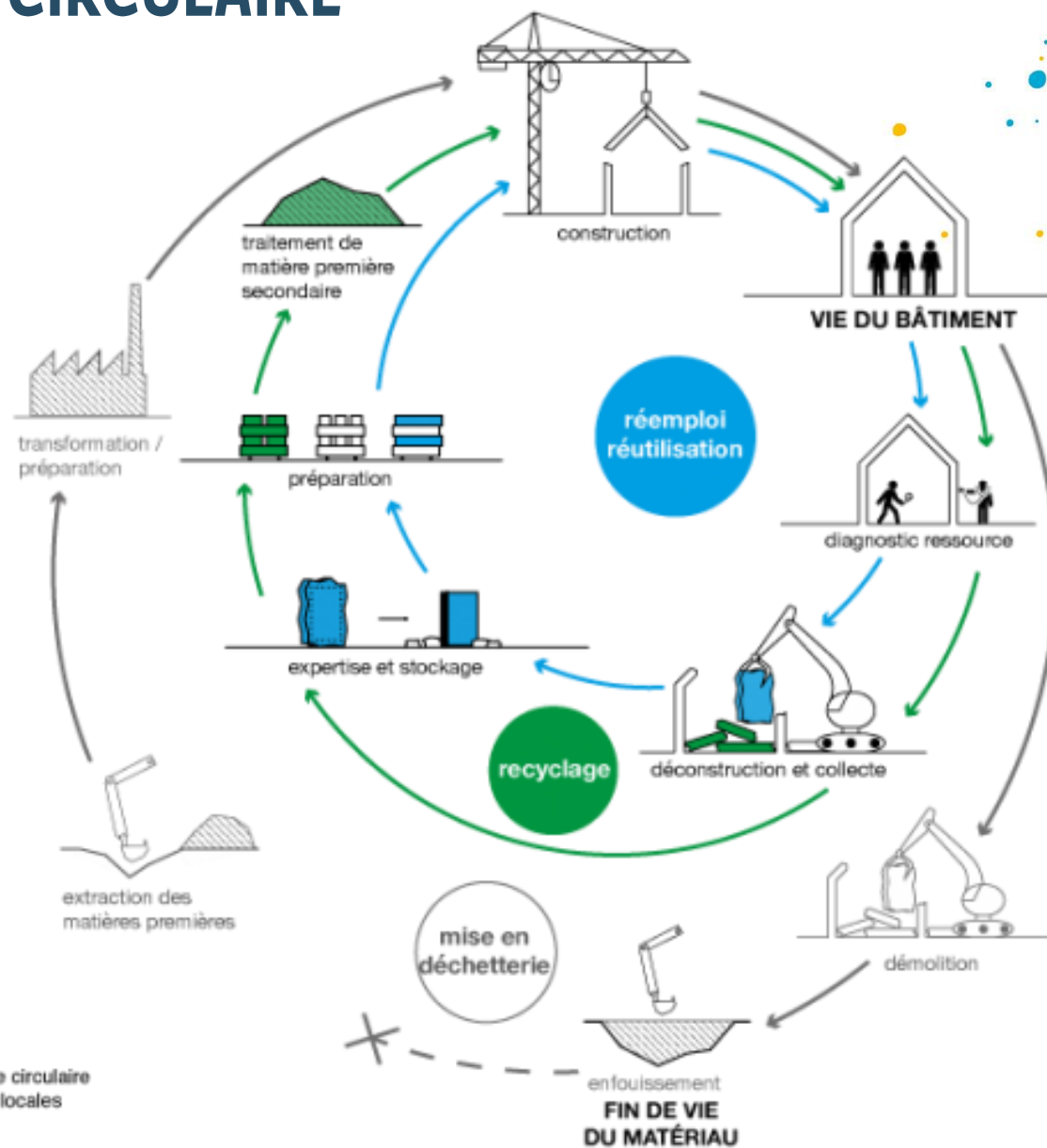
07 48 72 51 17



SÉQUENCE 1

Réemploi des matériaux du bâtiment
De quoi parle-t-on ? Enjeux & contexte

UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AU BÂTIMENT



économie linéaire avec rupture de filières et mise en décharge des ressources



procédés d'économie circulaire en filières courtes et locales

1^{ER} MAILLON DANS LES MODES DE TRAITEMENT

▪ 3 modes de traitement des ressources

- **Réemploi et réutilisation** : Opération par laquelle les matériaux sont de nouveau utilisés pour un usage identique à celui d'origine (Réemploi) ou pour un usage différent de celui d'origine (réutilisation).
- **Recyclage** : Opération de valorisation par laquelle les déchets, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

▪ Une hiérarchie des modes de traitement



Pas de statut
déchet



Statut déchet



2015 – code de
l'environnement

LEVIER INCONTOURNABLE FACE AUX ENJEUX DU SECTEUR DU BÂTIMENT

Utilisation plus
intelligente de la
matière

Préserver les
ressources

Le secteur de la construction est le 1^{er} consommateur de ressources naturelles et le 1^{er} producteur de déchets (46 Mt de déchets générés par le secteur du bâtiment)

La pénurie et la hausse des coûts des matières 1^{ères}, les difficultés d'approvisionnement en matériaux

Un potentiel aujourd'hui très peu exploité < 1% du gisement de Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) fait l'objet de réemploi

Bâtir avec des
ressources
locales

Une économie
relocalisée

DES ENJEUX POUR LES TERRITOIRES

- Limiter le volume de déchets et les détourner des bennes
- Maîtriser et limiter les coûts de traitement des déchets (augmentation considérable de la TGAP pour atteindre 65 € /tonne stockée en 2025)
- Créer des emplois et générer une économie locale non délocalisable, avec de nouvelles chaînes de compétences qui se développent (équipe de dépose sélective...)
- Valoriser des ressources locales non exploitées
- Adapter ses pratiques pour répondre aux évolutions réglementaires

UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

La Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC 2020)

- Réalisation d'un diagnostic Produits Equipements Matériaux Déchets (PEMD) obligatoire pour les opérations significatives
- La création d'une filière REP pour le BTP au 1er janvier 2022
- L'obligation d'un taux de réemploi dans la commande publique

Règlementation environnementale 2020 (RE 2020)

En remplacement de la RT 2012

- Composants réemployés seront considérés comme n'ayant aucun impact
le réemploi sera donc un levier important afin de diminuer le niveau carbone des bâtiments et de répondre aux objectifs de la RE2020

Création d'une filière REP BTP (REP BTP 2022)

- Pour les metteurs en marchés : adhésion à un éco-organisme, intégration d'écocontributions
- Pour les détenteurs de déchets : un maillage organisé autour de points de collecte et de points de reprise
- Pour les collectivités : un contrat unique pour leurs déchèteries

UN CONTEXTE RÉGIONAL ENCOURAGEANT

Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD)

Dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement :

- **Généraliser la déconstruction sélective** : intégration dans les marchés publics, systématisation du diag. PEMD
- Augmenter la **part de réemploi dans la filière BTP**
- Déployer le tri sur chantier : phase prescription et phase chantier, en déchetteries
- Optimiser la collecte

Feuille de route économie circulaire régionale 2020-23 (FREC)

- Sensibilisation et formation sur l'économie circulaire appliquée aux métiers du bâtiment (MO, collectivités, entreprises du bâtiment)

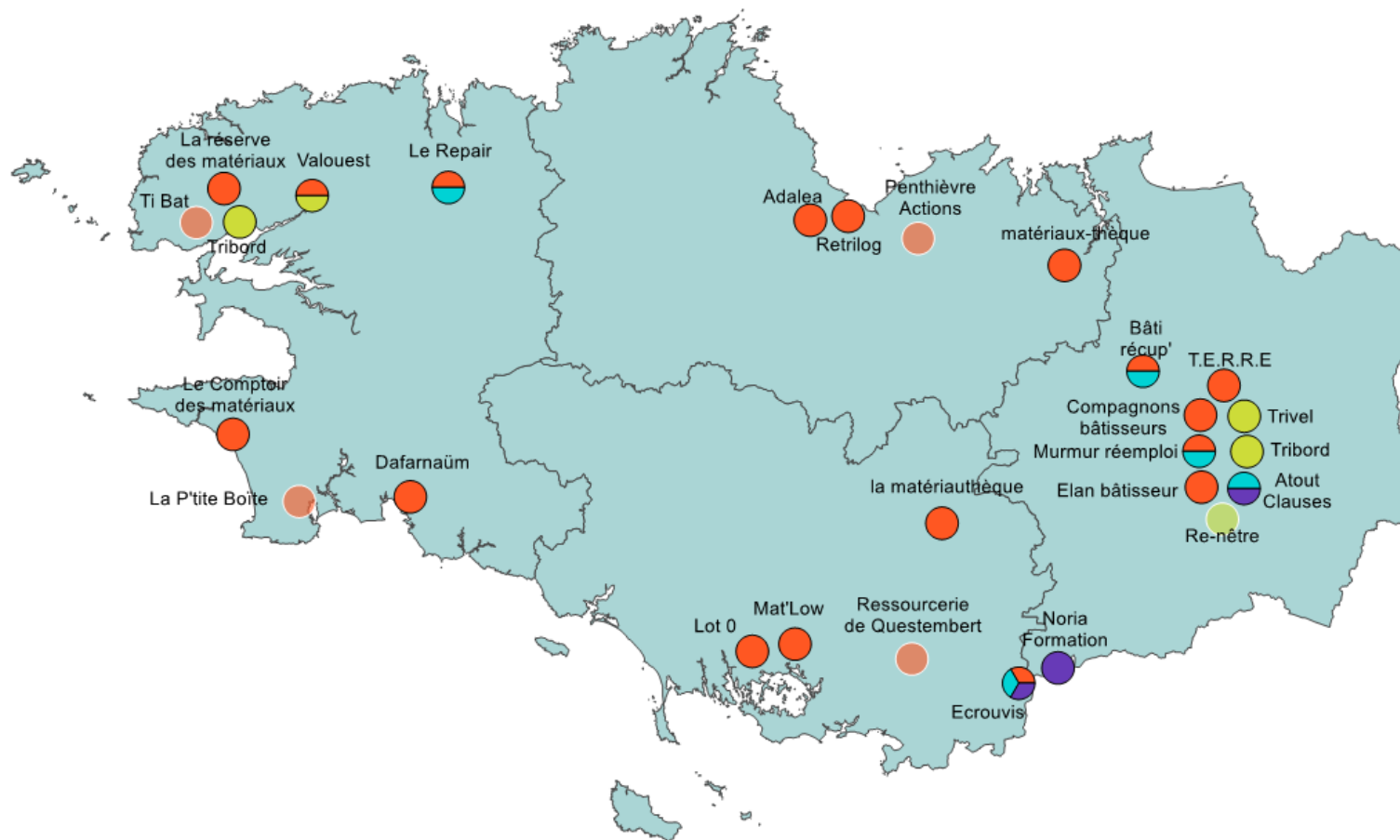


Objectif Zéro déchet en 2040

SÉQUENCE 2

Dynamique des acteurs bretons ESS
dans le réemploi des matériaux du bâtiment

PANORAMA DES ACTEURS ESS AYANT UNE ACTIVITE DE REEMPLOI DE MATERIAUX DU BATIMENT



Activités

- Activités de réemploi : dépose, collecte, stockage, vente, reconditionnement
- Activités de tri et recyclage de matériaux

- AMO – conseil – diagnostic PEMD
- Formation

CHAMPS DE COMPETENCES DES ACTEURS ESS

Compétences opérationnelles :

- Dépose sélective
- Tri & prévention
- Collecte
- Valorisation
- Stockage
- Vente

Ingénierie & appui des Maîtres d'ouvrages

- AMO réemploi
- Diagnostic PEMD

Formation & accompagnement

- Formation certifiante
- Modules adaptés au cibles (in situ ou ex-situ)

DES EXEMPLES INSPIRANTS



Ancien stade de Penvillers (29) – Dépose sélective

- Maîtrise d'ouvrage : Guimper Bretagne Occidentale
- Acteurs du réemploi des matériaux mobilisé : Dapharnaüm, Le Repair



Ecole de l'Herbinerie (44) – Réalisation d'un diagnostic ressource

- Maîtrise d'ouvrage : commune de Saint-Nicolas-de-Redon
- Acteurs du réemploi des matériaux mobilisé : L'Ecrouvis



Projet du Grand T à Nantes (44)

- Maîtrise d'ouvrage : Département de Loire-Atlantique
- Acteurs du réemploi des matériaux mobilisé : La Belle ère



Disrupt campus à Brest (29)

- Maîtrise d'ouvrage : Brest Métropole
- Acteurs du réemploi des matériaux mobilisé : Le Repair, Tribord



Réseau des acteurs du réemploi des matériaux du bâtiment :

- Se rencontrer régulièrement
- Fédérer et lever les freins rencontrés par les acteurs
- Mener des travaux communs & s'outiller



Coopérations opérationnelles entre acteurs du réseau et/ou avec des acteurs de la filière sur chantier



Montée en compétences sur certains sujets communs (réponse en groupement...)



Liens bâtisseurs / acteurs ESS du réemploi (rencontre, partenariat...)

3

leviers pour développer le réemploi des matériaux du bâtiment :

- ➔ Développer les coopérations entre acteurs de la filière
- ➔ Accompagner les SIAE qui souhaitent développer des activités sur cette filière
- ➔ Outiller les collectivités pour développer le réemploi des matériaux dans la commande publique

SÉQUENCE 3

Des outils pour développer le réemploi solidaire
des matériaux dans les marchés publics

UN PARTENARIAT CRESS BRETAGNE – RESECO POUR DEVELOPPER REEMPLOI DES MATERIAUX DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Cress Bretagne

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne regroupe 110 réseaux et organisations locales de l'ESS. Elle œuvre pour favoriser la création, le développement et la transmission des activités et des organisations de l'ESS et pour une véritable prise en compte de l'ESS dans l'économie bretonne.



RESECO

RESECO facilite la mise en relation et organise le partage et la mutualisation des connaissances entre ses membres afin de leur permettre d'avancer individuellement et collectivement vers une commande publique responsable, en phase avec les enjeux de notre société.



UNE JOURNEE TECHNIQUE REEMPLOI ET COMMANDE PUBLIQUE



Une journée pour :

- Créer la rencontre entre acheteurs publics et acteurs ESS du réemploi des matériaux
- Découvrir et visiter un lieu d'expérimentation autour du bâtiment : Elan Bâtitisseur
- S'outiller pour faciliter le passage à l'action

UNE BOÎTE A OUTILS A L'ATTENTION DES ACHETEURS PUBLICS



Pour y accéder : [BaO-Reemploi des matériaux du bâtiment 2022.pdf](#)

- Support et aide à la réflexion pour concevoir les projets en tenant compte de la dimension réemploi des matériaux
- Objectif : orienter les acheteurs publics vers les ressources existantes selon leurs besoins
- Cibles : maîtres d'ouvrage
- Enjeu : valoriser la diversité des acteurs ESS engagés sur les enjeux de réemploi des matériaux du bâtiment et leurs compétences pour accompagner les acheteurs publics dans leurs projets en apportant des réponses à leurs besoins.

UN OUTIL ADAPTE AUX DIFFERENTES ETAPES D'UN PROJET

Depuis 2020, une dynamique régionale des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) du réemploi des matériaux du bâtiment s'est concrétisée en Bretagne, autour d'un réseau d'acteurs qui regroupe une vingtaine de professionnels et est animé par la **Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (Cress) Bretagne**.

En 2022, la **Cress** s'est associée au **réseau d'acheteurs publics RESECO**, pour favoriser le réemploi des matériaux dans le bâtiment et encourager la maîtrise d'ouvrage à intégrer des prescriptions en faveur du réemploi et de la valorisation des ressources dans la commande publique.

Cette coopération a donné lieu à l'organisation d'une journée technique **"Les leviers pour faciliter le réemploi des matériaux"** le 22 novembre 2022, ainsi que la création d'une **boîte à outils à destination des maîtres d'ouvrage pour faciliter le réemploi et la valorisation des matériaux du bâtiment dans la commande publique**.

Véritable **support et aide à la réflexion** pour **concevoir les projets** en tenant compte de la **dimension réemploi des matériaux**, cette boîte à outils a pour objectif **d'orienter les acheteurs publics vers les ressources existantes selon leurs besoins**. Elle donne également à voir la **diversité des acteurs ESS engagés sur les enjeux de réemploi des matériaux du bâtiment**. Pionniers, ils ont produit des ressources, partagé leurs retours d'expérience et peuvent vous accompagner dans vos projets en apportant des réponses à vos besoins.

ÉDITO

SOMMAIRE

01. Comprendre		3
02. S'outiller		4
03. S'inspirer		5
04. Se former		6
05. Identifier les acteurs		7

01. Comprendre



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU BTP DANS LA RÉDACTION DES MARCHÉS ET DES CONTRATS

2021
CEREMA AVEC LA COLLABORATION DE L'INEC

Ce mémento présente les clés de l'intégration d'une économie circulaire liée à la prévention et la gestion des déchets inertes dans les marchés et contrats du BTP. Il présente les responsabilités réglementaires du commanditaire des travaux, la politique pouvant être menée en faveur de l'économie circulaire ainsi que sa transcription dans les conditions d'exécution des marchés et contrats.



ASSURABILITÉ DES MATÉRIAUX INNOVANTS ET CIRCULAIRES

2021
CEREMA

Ce webinaire dresse le panorama du cadre technique et réglementaire pour l'innovation dans une économie circulaire et précise les conditions de l'assurabilité des projets innovants. Des experts présentent les différents aspects d'un processus innovant en lien avec les enjeux de l'économie circulaire (cadre réglementaire, cadre normatif, dispositions pour l'innovation dans le bâtiment et les techniques routières, assurabilité de l'innovation) et sont illustrés par deux retours d'expériences.



RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX : ACTEURS ET COMPÉTENCES DES ACTEURS ESS BRETONS

2022
CRESS BRETAGNE

Ce document est à destination des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et autres acteurs du bâtiment. L'objectif est d'apporter des éléments clés pour faciliter la valorisation des matériaux du bâtiment, identifier les savoir-faire nécessaires et les structures de l'économie sociale et solidaire compétentes en Bretagne.



INTÉGRER LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DANS LES BÂTIMENTS

2022
CRESS BRETAGNE

« Circ'heure » est un rendez-vous trimestriel en ligne animé par la Cress Bretagne dédié aux collectivités pour apporter des réponses concrètes à leurs questions et favoriser les retours d'expérience. Dans ce cadre, 3 webinaires ont été consacrés à l'intégration du réemploi des matériaux dans les bâtiments.

• 3 •

Boîte
OUTILS

02. S'outiller



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

2018
DÉMOCLÈS

Ce guide vise à accompagner la maîtrise d'ouvrage et le cas échéant la maîtrise d'œuvre par délégation, à formuler ses attentes en matière de « déchets » dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et les contrats cadres de Maîtrise d'œuvre et/ou d'entreprises de travaux. Il s'inscrit dans le cadre des travaux du projet DÉMOCLÈS qui ont principalement porté sur la gestion des déchets du second œuvre issus de chantiers de démolition, réhabilitation lourde et curage de taille importante.



GUIDE D'ÉCO-CONCEPTION POUR FAVORISER LE RÉEMPLOI FUTUR

2021
CYCLE UP

Ce guide est dédié aux concepteurs du bâtiment pour leur donner les principes et les bases pour entamer leur processus de conception dans une perspective de favoriser le réemploi futur des composants du bâtiment. Il s'adresse aussi aux prescripteurs afin de les orienter dans la définition de leurs attentes pour la construction de bâtiments « circulaires ».



INTÉGRER LE RÉEMPLOI DANS LES PROJETS DE CRANDE ÉCHELLE ET LES MARCHÉS PUBLICS

2022
BELLASTOCK

Ce guide sur la mise en œuvre du réemploi de matériaux dans les marchés publics s'adresse en particulier aux prescripteurs engagés dans des projets de grande échelle et dans le contexte des marchés publics. Il vise à outiller les maîtres d'ouvrage et les prescripteurs afin de faciliter l'intégration du réemploi des matériaux dans leurs projets de construction et de rénovation. Il entend dynamiser la pratique du réemploi dans les achats publics européens avec des exemples concrets et des propositions opérationnelles innovantes et applicables.



LE GUIDE DU RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DANS LE BÂTIMENT EN NORMANDIE

2022
WIP

Ce guide du réemploi en Normandie est le fruit d'un travail collectif réalisé par les membres du club des acteurs du réemploi dans le bâtiment en Normandie et coordonné par le Wip. Il a pour objectif de donner les clés pour faire du réemploi à tous les acteurs du domaine de la construction et pour l'ensemble des étapes d'un projet. Il présente la filière, les acteurs, informe sur les freins et leviers du réemploi et oriente vers des accompagnements pour aller plus loin.

• 4 •

Boîte
OUTILS



03. S'inspirer



COMMANDE PUBLIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

2020
RESECO

Ce fascicule s'inscrit dans le cadre du plan d'actions sur l'économie circulaire du Conseil régional des Pays de la Loire. Il vise à définir quelques notions clés et préciser quelques points de la réglementation actuelle afin d'accompagner le prescripteur dans l'intégration de l'économie circulaire dans son projet d'achat. Des retours d'expériences dans le secteur du bâtiment viennent enrichir ce document en présentant des projets concrets en Bretagne et Pays de la Loire.



ENGAGER LE RÉEMPLOI, LA LISTE DES 29 FAMILLES PROPICES

2022
CSTB

Cette note est un appel à la mobilisation de tous les acteurs à s'inscrire dans une démarche commune, afin d'accélérer la massification des pratiques de réemploi dans le secteur du bâtiment. La première étape proposée dans la démarche collective consiste à cibler dans un premier temps les familles de produits les plus propices au réemploi. Des échanges avec des acteurs du terrain ont permis de dresser une liste de 29 familles de produits, sur lesquelles la filière devrait concentrer en priorité ses actions.



RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION RECHÈSSEMENT DES FILIÈRES ET MISE EN ŒUVRE DES PRATIQUES DE RÉEMPLOI EN FRANCE

2023
ADEME

Cette étude présente les résultats de trois ans de travail dans l'objectif de lever les freins au réemploi dans le secteur de la construction en France. Elle a permis de documenter 40 revendeurs professionnels de matériaux de réemploi actifs en France. Ceux-ci sont capables d'apporter des réponses concrètes aux objectifs réemploi des maîtres d'ouvrage (annuaire en ligne OPRALIS) et d'accompagner des maîtres d'ouvrage ayant des objectifs de réemploi. L'étude présente 40 chantiers tests et 40 fiches de matériaux de réemploi.



JOURNÉE TECHNIQUE « BÂTIMENT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

2022
BATYLAB

S'adapter, créer, réemployer : c'est préserver les ressources et prendre la mesure des impacts environnementaux des produits fabriqués tout au long de leur vie. Organisé par BatyLab, en partenariat avec la Région Bretagne, la Cress Bretagne, la FFB Bretagne et l'ADEME, la journée technique s'est déroulée à Landerneau le 5 mai 2022. 140 participants se sont réunis afin d'échanger autour des différentes initiatives mises en place en Bretagne. Cette page vous permet de vous retrouver l'enregistrement de la plénière ainsi que les supports présentés par les intervenants.

• 6 •

Boîte
OUTILS



04. Se former



RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX : SE SENSIBILISER - SE FORMER - SE FAIRE ACCOMPAGNER SELON MODULES NORIA ET COMPAGNIE

Noria et compagnie est un organisme de formation professionnelle spécialisée en écoconstruction, écoconstruction et en bioclimatisme. Ce centre de formation accompagne les professionnels du secteur de la construction qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Ce catalogue présente leur offre de formations courtes (bloques certifiantes et modules).



FORMATIONS RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX SELON MODULES NORIA ET COMPAGNIE, OCEAN, NOBATEK/INEF4

Cette formation qui fait intervenir différents acteurs/formateurs du réemploi est structurée autour de 4 modules : "Se sensibiliser au réemploi de matériaux", "Le diagnostic ressources participatif", "concevoir avec le réemploi", "La dépose sélective". Elle s'articule entre apports théoriques et pédagogie active.



DEVENIR DIAGNOSTIQUEUR PRODUITS, ÉQUIPEMENTS, MATÉRIAUX ET DÉCHETS (PEMD) 5 JOURS (35H) CSTB

Cette formation, conçue par l'équipe pédagogique du CSTB, privilégie les échanges entre pairs en présentiel. Un diagnostic PEMD est réalisé sur site. Elle est délivrée par le SEDDe (Le Syndicat des Entreprises de Déconstruction, Dépollution et Recyclage).



MAÎTRISER LE PROCESSUS DE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX EN CONSTRUCTION 1 JOUR (7H) QUALITEL

Cette formation courte en classe virtuelle s'adresse aux maîtres d'ouvrage publics et privés (dont promoteurs), architectes, bureaux d'études et économistes. Ses objectifs : connaître le contexte et les enjeux de l'émergence du réemploi des matériaux en construction, identifier les possibilités techniques et les usages et appréhender le processus de réemploi des matériaux à chaque phase du projet de construction ou de rénovation.

• 7 •

Boîte
OUTILS

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS : DES OUTILS POUR LE SOURCING



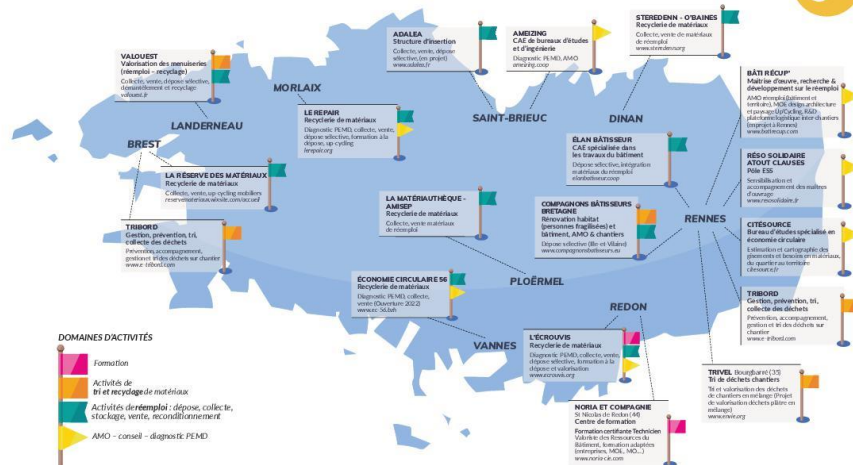
05. Inventaire des acteurs



⬅️ sommaire

CARTOGRAPHIES DES ACTEURS

PANORAMA DES ACTEURS ET COMPÉTENCES DE LA FILIÈRE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX EN ESS



AUTRES CARTOGRAPHIES



OPALIS

Annuaire des opérateurs professionnels qui vendent des matériaux de construction issus du démontage d'anciens aménagements ou bâtiments.



MATÉRIAUX RÉEMPLOI

Carte des acteurs du réemploi des matériaux de construction.

D'AUTRES RESSOURCES & OUTILS

Panorama



Panorama des acteurs et des ressources du réemploi des matériaux du bâtiment

À destination des maîtres d'ouvrage publics, privés, acteurs du bâtiment et de la filière, ce document dresse un état des lieux de la filière et donne des informations pratiques pour intégrer le réemploi dans les projets bâtiment.

Webinaires



Circul'heure #3 : Développer le réemploi des matériaux du bâtiment - session 1

Circul'heure #4 : Développer le réemploi des matériaux - Session 2 : à l'échelle d'un chantier

Circul'heure #7 : Développer le réemploi des matériaux - Session 3 : à l'échelle d'un territoire

NOUS CONTACTER

Bettina GANDON

Chargée de mission
économie circulaire,
*Filière réemploi des
matériaux & Textile*

bgandon@cress-bretagne.org

07 48 72 14 24

Mathilde ORY

Chargée de mission
Innovation Filières,
*Alimentation / Economie
circulaire*

mory@cress-bretagne.org

07 48 72 51 17

Contacts & ressources sur www.ess-bretagne.org





- **Partage d'expérience du projet Le Repaire, pôle entrepreneurial et économique de Brocéliande**

ARNAUD TANI

Responsable du Pôle Economie-Emploi-Agriculture et chef
de projet Le Repaire, Brocéliande communauté

arnaud.tani@cc-broceliande.bzh

brocéliande
communauté

Tél. 02 99 06 84 45

accueil@cc-broceliande.bzh

Partage d'expérience du projet Le Repaire

QUESTIONS/RÉPONSES

Pouvez-vous nous présenter le programme « Le Repaire made in Brocéliande » ?

Il s'agit d'un bâtiment de 1300 m² dédié aux entrepreneurs et est un programme qui s'articule autour de trois piliers* (entrepreneurial, artistique – galerie b et environnemental).

Coût de l'opération : 2,3M€

Objectifs

- Economique : favoriser la création et la croissance des entreprises en local, l'émergence d'entreprise sur la thématique des transitions et la transition de celle existantes.
- Attractivité économique : attirer des projets à fort potentiel.
- Transition écologique : sensibiliser aux enjeux de la transition et de l'éco-construction.
- Mobilité : favoriser la diminution des trajets vers la métropole et proposer des locaux adaptés aux acteurs du territoire.

*Voir les diapositives 80 à 85.

Partage d'expérience du projet Le Repaire,

QUESTIONS/RÉPONSES

Comment travaillez-vous sur ce projet en interne ?

- Un COPIL politique.
- Des espaces d'échanges entre tous les acteurs du projet.
- Une gouvernance technique : un chef de projet pilote (éco-emploi) et des pilotes par thématiques (Galerie b, Campus b, communication, technique) et des services supports invités au besoin (marché public, finance).

+ binôme politique technique est très fort.

Partage d'expérience du projet Le Repaire,

QUESTIONS/RÉPONSES

Quel a été le processus de réflexion autour du volet environnemental* ?

Choix de maximiser le recours aux éco-matériaux > niveau remarquable de l'AMI

- Géosourcé : la terre > structure
- Recyclé : ouate de cellulose, métisse > isolants
- Biosourcé : bois et fibre > structure (charpente, ossature, plancher), bardage, isolant
- Matériaux alternatifs aux produits pétroliers

Respect du vivant et certification Effinature

- Dès la conception > diagnostic (faune, flore, sol, pollution)
- Dans la mise en œuvre avec le chantier « propre »
- In situ et durant la phase d'exploitation avec de la sensibilisation



27/06/23

LISAA

LE REPAIRE

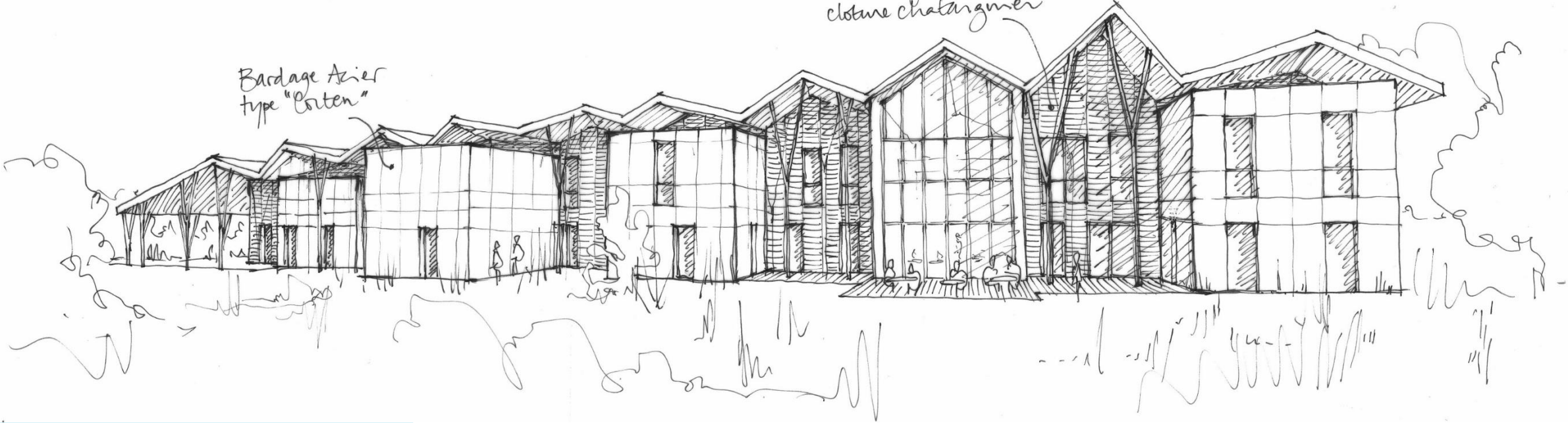
Made in Brocéliande

UNE AMBITION,
ENTREPRENEURIALE,
ENVIRONNEMENTALE,
ARTISTIQUE ET
TERRITORIALE
D'EXCEPTION

brocéliande
communauté

Bardage Azier
type "Corten"

Bardage bois
cloture châtaignier





LE REPAIRE
Made in Brocéliande

LE PROGRAMME

brocéliande
communauté



LE PROGRAMME

En quelques mots

Le Repaire made in Brocéliande est un immobilier d'entreprises innovant qui permet d'accompagner en local tous les entrepreneurs et tous projets quelles que soient leurs phases d'avancement.

Dans les faits :

- **Un espace dédié aux entrepreneurs pour les accompagner.**
 - **Un espace flexible et adapté aux attentes des entreprises**
 - **Un espace qualitatif respectueux de l'environnement, du confort et de la santé des usagers**
 - **Un espace de coworking pour favoriser les échanges et éviter les déplacements vers la métropole**
 - **Un espace support pour la création artistique et culturel**
 - **Un espace qui fait le lien entre entrepreneur, territoire et jeunes en études**
 - **Un espace fer de lance de l'attractivité et du rayonnement de Brocéliande**
-

LE PROGRAMME

Dates clés

Le Repaire made in Brocéliande est porté par Brocéliande Communauté depuis 2017

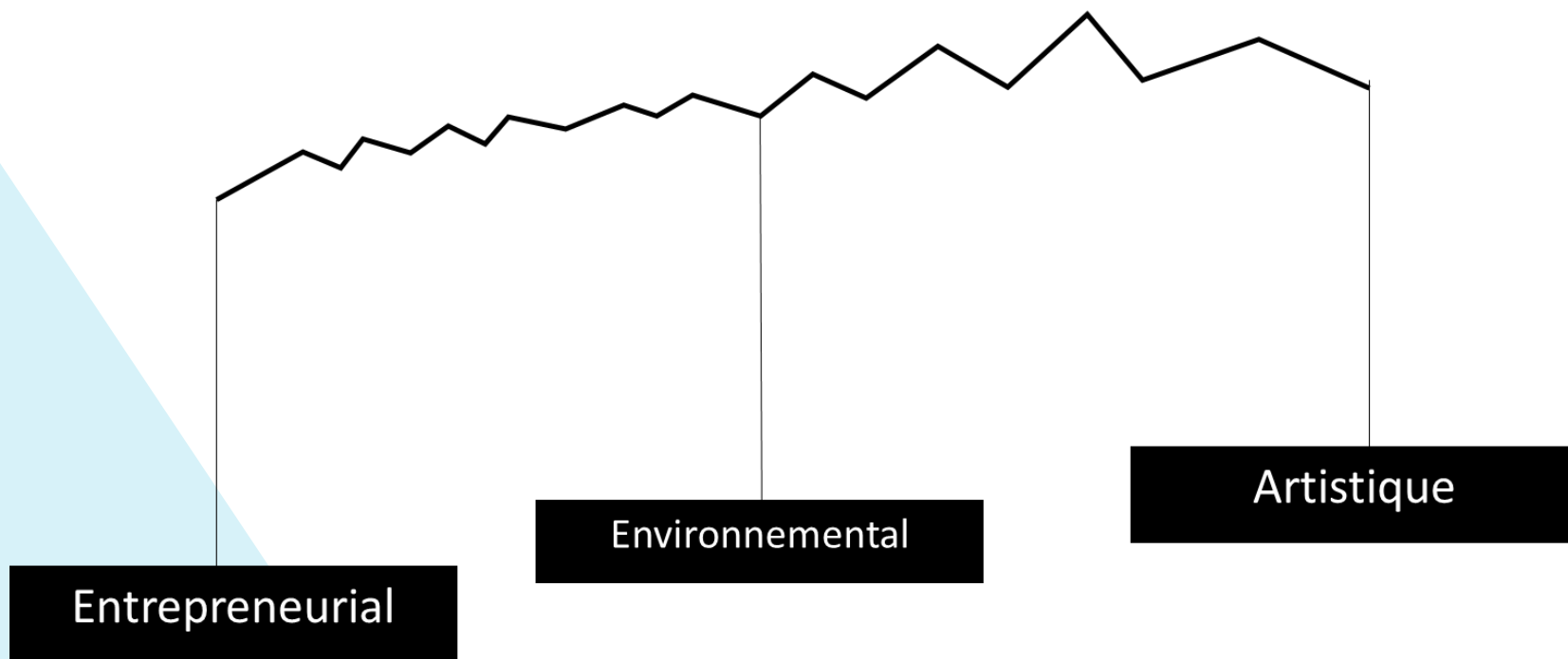
- **Phase 1 : novembre 2016 – mai 2017 : diagnostic**
- **Phase 2 : mai 2017 – décembre 2017 : préprogramme**
- **Phase 3 : janvier 2018 – mars 2019 : programme**
- **Phase 4 : avril 2019 – décembre 2020 : projet**
- **Phase 5 : depuis octobre : travaux**





LE PROGRAMME

Trois Piliers



☰ LE PROGRAMME

Entrepreneurial

Le Repaire made in Brocéliande est le totem économique du territoire de Brocéliande Communauté.

Il accueille les porteurs de projet et les entreprises en leur louant des espaces de travail (permanents ou ponctuels).

Via son atelier de coworking, il permet d'expérimenter et de tester des idées.

D'une grande flexibilité et d'une grande réactivité, il centralise la présence des services et des offres d'accompagnement pour les entreprises. Il ambitionne de :

Créer un lieu d'émulsion et d'accompagnement des entreprises :

- **Accompagnement sur toutes les thématiques de la création à la maturité**
- **Animation de territoire**
- **Réseautage**
- **Expérimentation**

Créer un point d'ancrage à destination des partenaires de l'accompagnement :

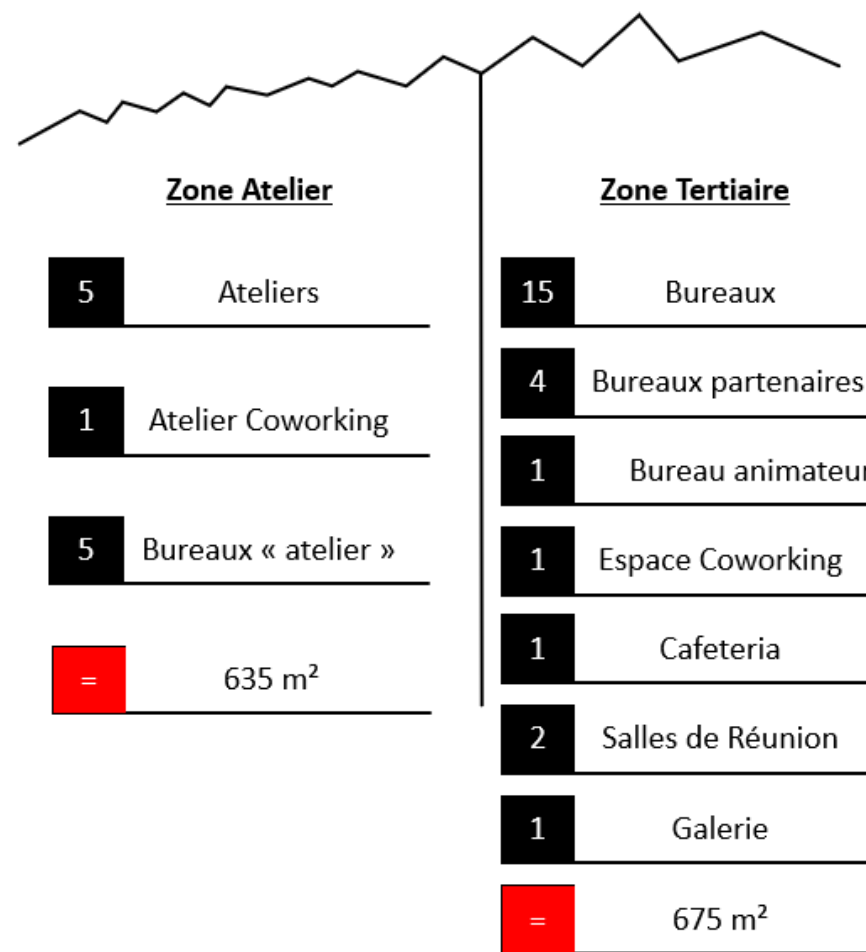
- Accompagnement quotidien
- Permanences en local
- Financement
- Consulting

LE PROGRAMME

Entrepreneurial

1 300 m² dédiés à la création et à l'innovation des entreprises :

- **Les entreprises artisanales**
- **Les entreprises tertiaires**
- **Des coworkers**
- **Des structures pour des ateliers, séminaires etc.**



☰ LE PROGRAMME

Environnemental

Sobriété énergétique



Bâtiment Passif



Production d'EnR

Construction à faibles impacts



Écomatériaux



Écoconstruction

Bâtiment sain et agréable



Qualité de l'air



Confort thermique

Respect du vivant



Biodiversité



Gestion des espaces

LE PROGRAMME

Environnemental

Sobriété énergétique



Bâtiment sain et agréable



Construction à faibles impacts



Respect du vivant



LE PROGRAMME

Environnemental

Un engagement exceptionnel et notable en faveur du vivant

Trois phases :

- Diagnostic
- Conception
- Sensibilisation

Sur 4 thématiques

- Sol
- Faune
- Flore
- Pollution



☰ LE PROGRAMME

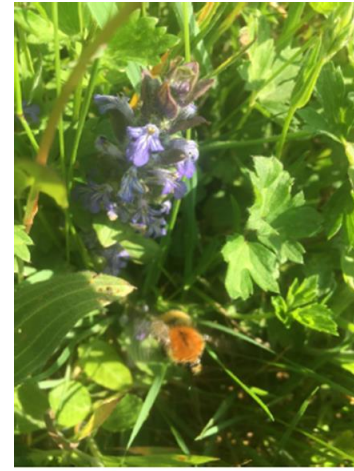
Environnemental





LE PROGRAMME

Environnemental

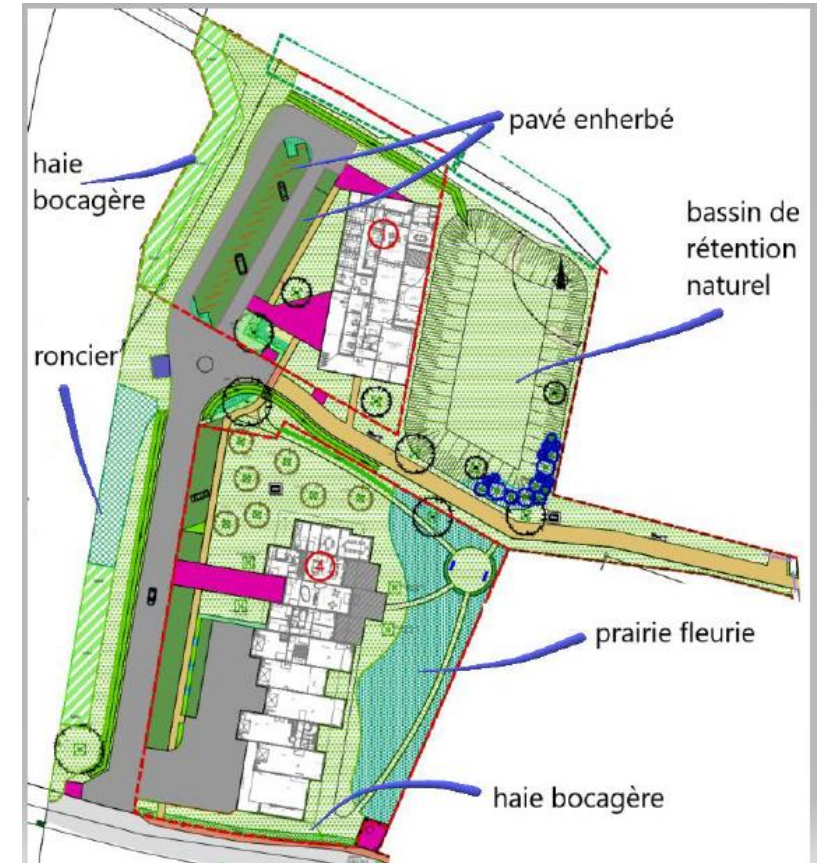


LE PROGRAMME

Environnemental

Un diagnostic qui a une traduction concrète dans le projet

- **Sol** : construire sur les zones pauvres et limiter l'imperméabilisation (pleine terre > 50 %)
- **Flore** : préserver les haies existantes et sanctuariser le roncier, conserver la prairie naturelle et lui faire jouer le rôle de bassin de rétention des eaux pluviales, créer une prairie fleurie de 1 000 m² et planter 700 arbres et arbustes
- **Faune** : préserver et développer les habitats, créer des espaces nourriciers, supprimer les pièges de chantier (effet miroir, cavités pièges et bassin)
- **Pollution** : réduire les nuisances sonores et lumineuses (intérieure et extérieure). Limiter les pollutions sur site.



☰ LE PROGRAMME

Artistique

Créer un lieu de création permettant le décloisonnement entre art et entreprises

- **Une œuvre totem proposée par War !**
- **Une mission de storytelling**
- **Une galerie d'art**
- **Un travail autour des valeurs RSE**
- **Un accompagnement des artistes**





CAMPUS B

Quand l'info jeunes rencontre l'économie

Proposer un travail partenarial avec des établissements d'enseignement pour :

- **Mettre en avant des métiers porteurs**
- **Faire du lien entre jeunes et entreprises**
- **Faire venir en local les formations**
- **Accroître l'attractivité et le rayonnement du territoire**
- **Offrir un lieu d'expérimentation pour les étudiants**

Ils sont déjà engagés :

- **Communication : LISAA, Université de Rennes 2 (Master 1)**
- **Master classe : Rennes 1, LISAA**
- **Écoconception : Lycée Pro Pierre Mendès France, Université de Rennes 1 (INSA)**
- **Biodiversité : Université de Rennes 1 (Station biologique de Paimpont)**





LE REPAIRE
Made in Brocéliande

EN IMAGES

brocéliande
communauté





Partage d'expérience du projet Le Repaire,

QUESTIONS/RÉPONSES

Comment s'est déroulé l'appel à candidature du MO ? Quels éléments ont été mis en valeur dans le cahier des charges ?

Reformulation des volontés politiques dans une note de cadrage explicite et un programme clair :

- Bâtiment flexible, passif, utilisation de biomatériaux, qualité de l'air, production d'énergie...
- Compétences : références de construction en biosourcé...
- Valeur technique à 70%

Evaluation :

- Capacité économique et financière
- Capacité professionnelle (références et qualifications)
- Capacité technique

Partage d'expérience du projet Le Repaire,

QUESTIONS/RÉPONSES

Comment avez-vous réalisé le sourcing pour la construction du bâtiment ?

Le sourcing a été réalisé avec l'aide du programmiste et du maître d'œuvre auprès de plusieurs entreprises. La démarche a duré plusieurs mois durant les études de conception du bâtiment en phases d'avant-projet et de projet.

Quelles modalités d'exécution avez-vous intégrées dans ces marchés de construction ?

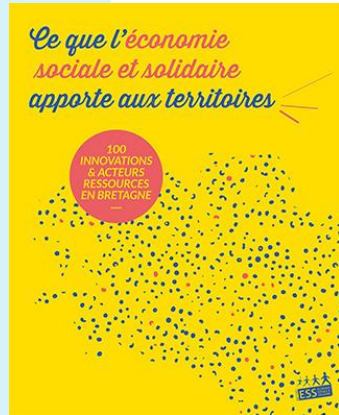
Les marchés de travaux de Brocéliande Communauté comportent tous une charte de chantier respectueux de l'environnement depuis plusieurs années (gestion des déchets, nuisances diverses...). Un lot spécifique pour la gestion et la valorisation des déchets a été attribué. De plus, les marchés de travaux ont été allotés en 15 lots afin de permettre aux TPE/PME d'y répondre.



● **Approfondissement et ressources**

Des ressources de la Cress...

Des publications pour s'acculturer à l'ESS



Ce que l'économie sociale et solidaire apporte aux territoires : 100 innovations & acteurs ressources en Bretagne



MÉMO : Structuration de l'ESS en Bretagne



Data'ESS : Observatoire régional



Le B.A. BA de l'ESS



Le réseau des acteurs de l'ESS

Plus d'infos : <https://www.ess-bretagne.org/collectivites>

Circul'lettre, une newsletter sur les actualités de l'économie circulaire, sociale et solidaire, Une fois par trimestre



... des webinaires

- **Circul'heure, des webinaires d'1h pour décrypter l'économie circulaire, dédiés aux collectivités**
 - Prochaine date : mardi 12 septembre de 9h à 10h
 - Thème : Le réemploi des matériaux
 - Plus d'infos : à venir sur notre site > <https://www.ess-bretagne.org/>
- **Les webinaires ESS, co-construits avec le CNFPT / RTES**
 - Prochaine date :
 - **Vendredi 17 novembre 2023 de 9h30 à 11h30 > L'ESS comme levier de développement local dans les territoires ruraux**
 - Comptes rendus et replays des 3 webinaires 2023 à retrouver sur notre site internet > <https://www.ess-bretagne.org/developper-leconomie-sociale-et-solidaire-sur-mon-territoire>

... et un club d'élu.es engagé.es dans l'ESS en Bretagne

- La Région Bretagne en partenariat avec le Département d'Ille et Vilaine proposent depuis 1 an aux élu.e.s intéressé.e.s par l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) des temps d'échanges réguliers à l'échelle régionale.
- L'objectif principal est de se rencontrer entre pairs pour échanger sur la construction d'une politique de soutien à l'ESS.
- Les prochaines dates de rencontres :
 - **Jeudi 13 juillet matin** : Redon Agglomération – lieu à définir
 - **Jeudi 09 novembre** : Département du Finistère – lieu à définir